



PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE
TERRITORIAL 2020 - 2026

BILAN À MI-PAROURS

MARS 2024

www.valdille-aubigne.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT

Validé en février 2020, le PCAET du Val d'Ille-Aubigné a fait l'objet d'un point étape début 2024. Aujourd'hui, le changement climatique est présent et visible partout dans le monde, y compris sur notre territoire. Le PCAET du Val d'Ille-Aubigné a été construit afin de répondre aux enjeux de demain, liés au climat et impactant l'ensemble des domaines des politiques publiques : mobilités, habitat, environnement, agriculture. Afin d'atténuer ces changements et de s'y adapter autant que possible, engageons-nous ensemble dans la transition !

OÙ EN EST-ON AU NIVEAU MONDIAL ?

+ 58 %

d'émissions de gaz à effet de serre depuis 1990

+ 9 CM

d'élévation du niveau moyen des mers depuis 1993

+ 1,1° C

pour les températures depuis 1990

Objectif de l'accord de Paris : ne pas dépasser +2°C d'ici 2100

ET EN FRANCE ?

Les transports sont le premier secteur émetteur de GES, suivi par l'agriculture en 2022. L'empreinte carbone moyenne des français est de 9,3 tonnes de CO² eq. en 2019. Objectif de réduction de **-40 %** des émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990)

LE PCAET AU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

781 GWH*

d'énergie consommée sur le territoire, en augmentation (+7%**)
= la consommation électrique pour 58 000 familles de 4 dans une habitation de 100m² !

95 GWH***

d'EnR produites sur le territoire, soit 12% des besoins sur le territoire

268 000 TONNES*

d'émissions de GES (équivalent CO₂), stable**
= 150 000 allers-retours Paris-New York en avion !

* Chiffres 2020

** Comparaison en % par rapport à 2010

*** Chiffres 2021 pour la production d'EnR

LE PCAET C'EST QUOI ?

Un Plan Climat Air Énergie de Territoire, document de planification réglementaire d'une durée de 6 ans. Approuvé en février 2020 au Val d'Ille-Aubigné.

Il contient :

- Un diagnostic du territoire : consommation d'énergie, production d'énergie renouvelable, émission de GES, qualité de l'air, vulnérabilité du territoire
- Des objectifs à horizon 2030 et 2050 sur les différents enjeux
- Un plan d'action pour répondre aux objectifs

MÉMO

- ❖ **Gaz à effet de serre ou GES** : gaz qui participent à l'effet de serre, phénomène naturel qui permet de maintenir des températures propices à la vie sur Terre. L'augmentation de leur concentration, liée aux activités humaines, est un des facteurs du changement climatique. Les principaux GES liés aux activités humaines sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et les gaz fluorés. Ces émissions sont exprimées en équivalent CO₂.
- ❖ **Énergie renouvelable ou EnR** : énergie provenant d'une source naturelle renouvelable (vent, soleil, etc.)

OBJECTIFS D'ICI 2030 *

-27 %
d'émissions de GES

-25 %
de consommation
d'énergie

37 %
d'énergie consommée
provenant de produc-
tion d'EnR locale

* Par rapport à 2010

À HORIZON 2050 *

-46 %
d'émissions de GES

-52 %
de consommation
d'énergie

100 %
d'énergie consommée
provenant de
production d'EnR
locale

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

UN PLAN D'ACTION EN 7 AXES

1 Accompagner
la généralisation
du **bâtiment durable**

2 Produire des **énergies
renouvelables** par
la valorisation durable
des ressources locales
et des projets citoyens

3 Mettre en œuvre
un **aménagement durable**
du territoire

4 Faire évoluer **l'agriculture**
vers plus **d'autonomie** et de
diversification pour réduire
ses émissions de GES et
valoriser son rôle dans le
stockage du carbone

5 Préserver et valoriser
le **patrimoine naturel**
pour renforcer la résilience
du territoire

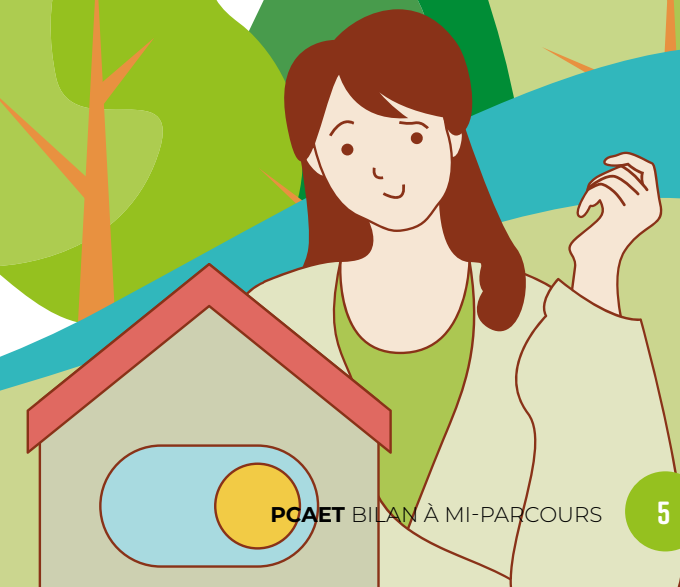
6 **Mobiliser** pour la transition
énergétique et écologique

7 Faciliter les **mobilités
durables**



MÉMO

• Territoire à énergie positive (TEPOS) : territoire qui produit autant d'énergie renouvelable que son besoin d'énergie en consommation.



EN CHIFFRES

Le résidentiel, c'est :

27 %

de la consommation d'énergie du territoire, **second secteur le plus consommateur** après le transport.

9 %

des émissions de GES.
↳ Consommations et émissions principalement liées au chauffage, en baisse.

Le tertiaire, c'est :

8 %

de la consommation d'énergie

3 %

des émissions de GES
↳ Consommations et émissions en baisse

L'industrie, c'est :

4 %

de la consommation d'énergie

3 %

des émissions de GES
↗ Consommations en hausse
↳ Émissions en baisse

Rappels des objectifs globaux 2050

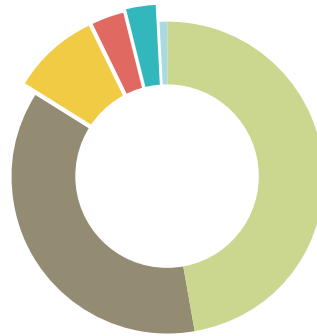
-52 %

de consommation d'énergie

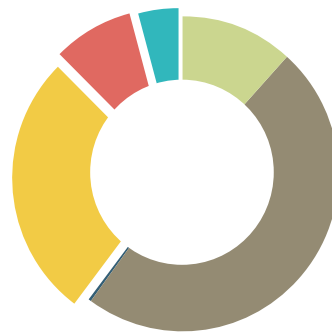
-46 %

des émissions de GES

ÉMISSIONS DE GES



CONSOMMATION D'ÉNERGIE



- Agriculture
- Transport : routier
- Transport : ferroviaire
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Déchets

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

- Actualiser l'ensemble du **régime d'aide aux ménages pour les rénovations**, en lien avec l'actualité nationale (Ma Prime Rénov)

FAIT

- Impliquer les 19 communes au **Conseil en Energie Partagé (CEP)** et exploiter les résultats de façon opérationnelle

EN COURS

- Suivre les **consommations** de la Communauté de communes en énergie, eau et carburant

- **Instrumenter** les bâtiments communaux les plus consommateurs et **piloter leurs consommations**

■ *Fait au Domaine de Boulet, bâtiment le plus consommateur*

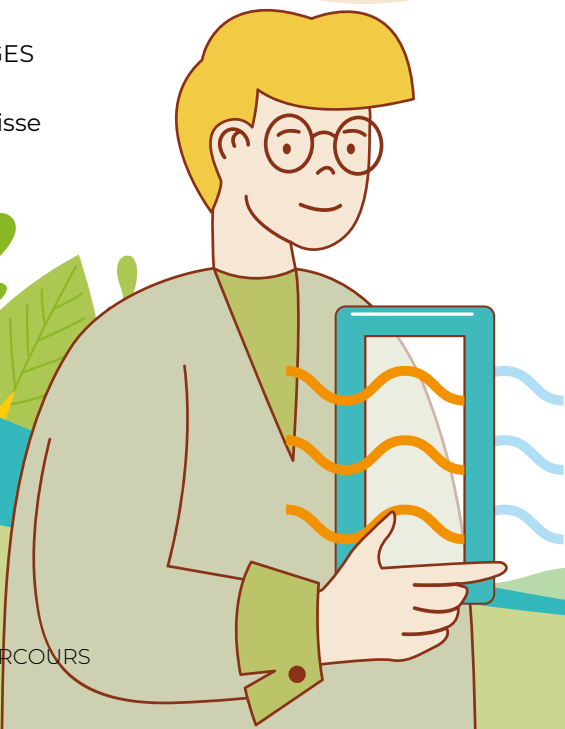
- Etablir un **plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour les travaux de rénovation énergétique** du bâti communautaire en envisageant d'éventuelles cessions

EN COURS

- Anticiper les modalités d'accompagnement des porteurs de projets dans les Zones d'activités économiques (ZAE) pour assurer le **respect des nouveaux cahiers des charges**

À VENIR

■ *Pour la future ZA Les Olivettes II à Melesse*



EN CHIFFRES

Notre énergie sur le territoire

95 GWh

d'énergie renouvelable produite sur le territoire en 2021, soit

+40GWh

depuis 2010

- Majorité de la production est issue du bois énergie domestique

Rappels des objectifs globaux 2030

37 %

d'énergie consommée issue de production d'EnR locale (+106 GWh par rapport aux chiffres de 2021)

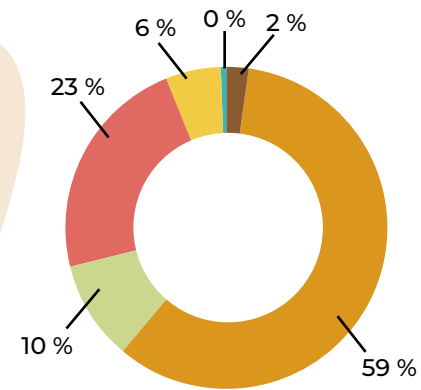
Rappels des objectifs globaux 2050

Tendre vers

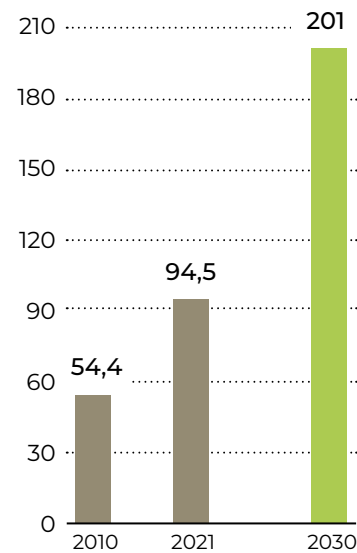
100%

des besoins couverts par des EnR

PRODUCTION D'EnR EN 2021



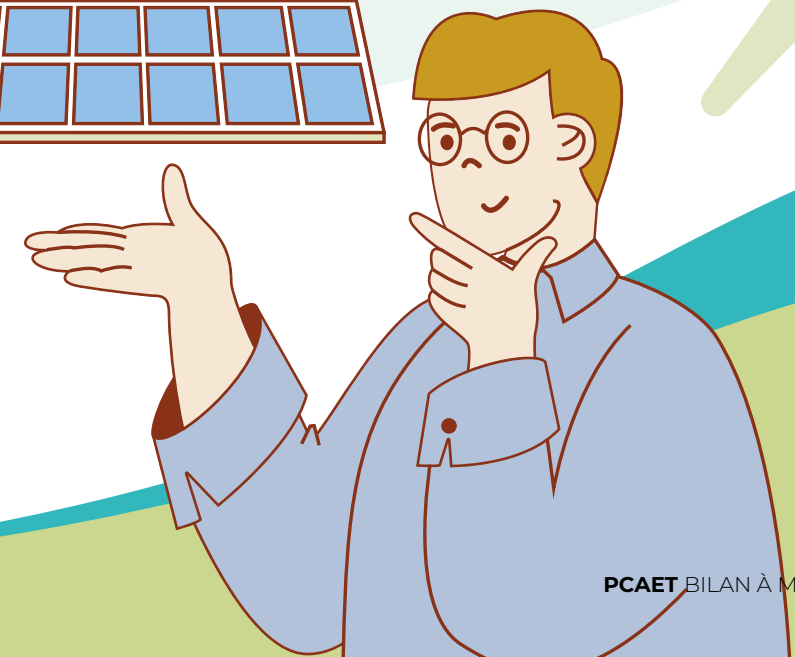
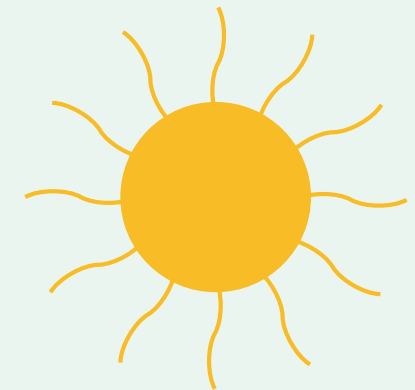
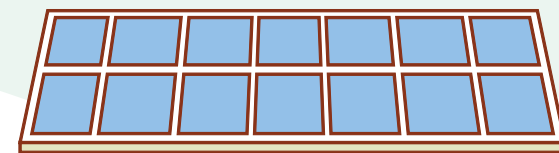
- Bois énergie chaufferie
- Bois énergie domestique
- Méthanisation
- Pompe à chaleur - géothermie
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique



- Production d'EnR en GWh
- Objectif

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

- FAIT** ● Élaborer les **zones d'accélération des EnR** avec les communes
- EN COURS** ● Suivre les **projets éoliens** et y participer autant que possible
- EN COURS** ● Établir un **plan pluriannuel d'investissement (PPI) EnR** (uniquement photovoltaïque) de la Communauté de communes
- EN COURS** ● Réaliser une **étude de potentiel PV du patrimoine bâti** communautaire et concrétiser des **projets d'installation PV**
 - En cours au **Domaine de Boulet** et à la **salle omnisport à Saint-Symphorien**
- À VENIR** ● S'inscrire dans le **développement d'une filière bois énergie** à l'échelle du Pays de Rennes
- EN COURS** ● **Se positionner sur la méthanisation**, notamment via la charte de méthanisation du SDE35
- FAIT** ● Participer à la SCIC Les Survoltés



CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

● **PLH approuvé en 2019, bilan mi-parcours réalisé en 2022**

- En moyenne 125 primes par an versées pour la rénovation des logements
- Identification des logements vacants

● **PLUi approuvé en 2020, forte ambition en termes de transition écologique et énergétique et de réglementation environnementale**

- Suite au passage de la RT2012 à la RE2020, mise en cohérence du PLUi avec la réglementation

- Différents **projets de construction exemplaires et durables** engagés par les communes : végétalisation des cours d'écoles, réutilisations des bâtiments (sobriété foncière), utilisation de matériaux biosourcés, production EnR, ...



MÉMO

- PLH : Programme Local de l'Habitat
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- SCoT : Schéma de cohérence territorial

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

FAIT

- **Mettre en œuvre le PLUi**, plus ambitieux que la réglementation en vigueur en 2020

À VENIR

- Envisager les différentes options de **révision/prolongation du PLH** pour assurer la cohérence avec la démarche PLUi et l'impact de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur l'habitat

EN COURS

- Mener la **modification et la révision du PLUi** en y intégrant la **mise en place de la loi ZAN**

- Suivre et participer à la **révision et modification du SCoT** du Pays de Rennes

EN COURS

- Poursuivre et renforcer le **partage d'expériences**, notamment en lien avec l'actualité ZAN et dans le cadre de la concertation liée au PLUi



EN CHIFFRES

L'agriculture, c'est :

12 %
de la consommation d'énergie
Consommation moindre par rapport aux autres secteurs

47%
des émissions de GES, **secteur le plus émetteur**

+DE 60%
d'émissions liées à l'élevage (méthane), 20% liées au traitement des cultures (protoxyde d'azote)

↗ **Consommations et émissions en hausse** : liée à l'utilisation de gaz naturel pour le chauffage des serres et la cogénération

■ **Évolution défavorable**, besoin d'accompagner les transitions pour atteindre les objectifs

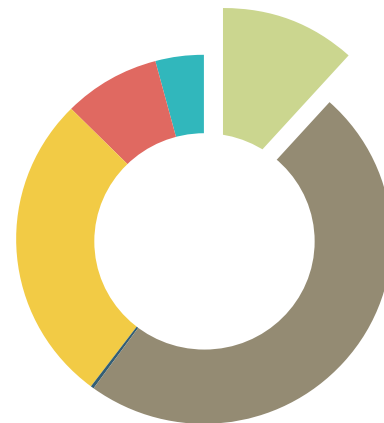
Rappels des objectifs globaux 2050

-52 %
de consommation d'énergie

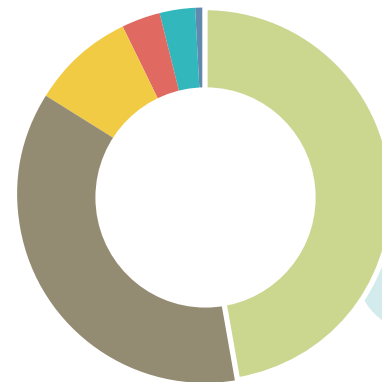
-46 %
des émissions de GES

-30 %
pour l'agriculture

CONSOMMATION D'ÉNERGIE



ÉMISSIONS DE GES



■ Agriculture
■ Transport : routier
■ Transport : ferroviaire
■ Résidentiel

■ Tertiaire
■ Industrie
■ Déchets

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

➤ Cibler les **15% de la Surface Agricole Utile (SAU) en Agriculture Biologique**. Aujourd'hui, 9% de la SAU est en AB

➤ Finaliser et mettre en œuvre un **PAT de labellisation niveau 1**

➤ Participer à la SCIC Terres de Sources (protection des captages d'eau potable et développement des circuits courts)

FAIT

➤ Poursuivre les **accompagnements de transmission / installation** et faciliter les **échanges parcellaires** et le **maintien du foncier agricole**

➤ Poursuivre les actions du PAT. Envisager les suites du PAT à partir de mi-2024, selon les perspectives de la DRAAF, pour une **perspective de labellisation de niveau 2 pour 5 ans**

EN COURS

➤ Stocker le carbone : objectif de **plantation de 6 à 10kms de haies** par an réalisé

FAIT

MÉMO

- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

Le territoire

2 650 KM

de cours d'eau, 16 masses d'eau

2 180 KM

de bocage sur le territoire

Source inventaire bocager
Val d'Ille-Aubigné 2022

33 %

de végétation naturelle
ou semi-naturelle

9 %

d'espaces boisés

4 %

de zones humides

En chiffres et en actions

Compétence **eau potable**
depuis 2020, transférée à
CEBR

Compétence **gestion des
milieux aquatiques** transfé-
rée à l'EPTB Eaux & Vilaine

Trame Verte et Bleue
approuvée et mise en place
en 2019

8 KM

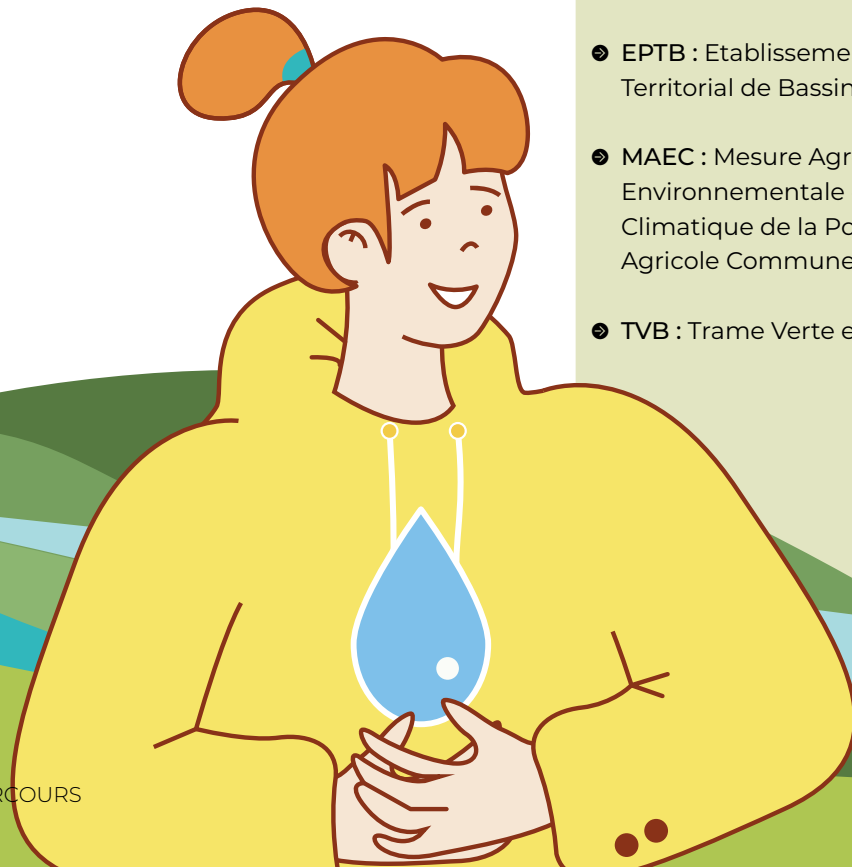
de haies plantées en moyenne
par an via Breizh Bocage

21

exploitants agricoles engagés
dans une MAEC bocage

MÉMO

- CEBR : Collectivité Eau du Bassin Rennais
- EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
- MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique de la Politique Agricole Commune (PAC)
- TVB : Trame Verte et Bleue



DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

- Diagnostiquer la consommation d'eau du patrimoine, assurer un suivi régulier des consommations et suivre les actions d'économie d'eau menées par la CEBR

À VENIR

- Partir des exemples du territoire pour former aux **nouvelles pratiques de gestion des eaux pluviales**

EN COURS

- Mettre en place un **plan de gestion durable des haies** intercommunales et communales

- Mettre en œuvre le programme **Breizh Bocage 3**

- Mettre en place les **actions de la TVB** sur la restauration des corridors écologiques, le bocage, les surfaces boisées, les zones humides et les carrières

■ Pour une partie des actions prévues

- Etablir et mettre en œuvre un **plan d'action 2024-2026 pour la TVB**, en intégrant une stratégie foncière pour la préservation de sites à forts intérêts écologiques

FAIT

EN COURS



CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

● **PCAET approuvé** en 2020, bilan mi-parcours réalisé en 2024

● **Appels à Projets ADEME - Région Bretagne :**

- Mobilisation citoyenne entre 2019 et 2022
- Adaptation au Changement Climatique entre 2022 et 2024

● Instances de gouvernance régulières

2 ETP

en charge du climat et des énergies

● **Communication**

sur le site internet et le magazine communautaire, rubrique «Transitions en action »

● Actions régulières de **communication et sensibilisation à la TEE auprès du grand public**, notamment en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes

MÉMO

- AAP : Appel à projet
- TEE : Transition Ecologique et Energétique
- ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat
- COT : Contrat d'Objectif Territorial (de l'ADEME)

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

● Mettre en place le **Contrat d'Objectif Territorial** de l'ADEME et utilisation de la plateforme Territoires en Transition pour le suivi du PCAET

● Faire vivre la **transversalité de l'organisation interne** à travers des actions à destination des agents et des élus

● Candidater et participer à des **appels à projets**, selon leur pertinence, permettant des effets de leviers pour d'autres actions

● Mettre en place un **support calendaire des événements** en lien avec la transition écologique et énergétique

● Poursuivre les **actions de communication et sensibilisation** auprès du grand public

● Soutenir le **développement de l'économie circulaire** et l'innovation, faire le bilan dans le cadre du référentiel économie circulaire du COT de l'ADEME

● Définir et utiliser des **critères de durabilité pour la commande publique** communautaire

EN CHIFFRES

Les mobilités, c'est :

48 %
de la **consommation d'énergie**, secteur le plus consommateur
↗ Consommation en hausse

37 %
des **émissions de GES**, second secteur le plus émetteur après l'agriculture
↗ Émissions en hausse

Rappels des objectifs globaux 2050

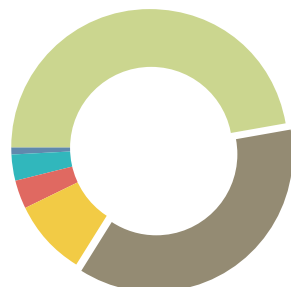
-52 % de consommation d'énergie
-46 % des émissions de GES
-50 % pour le transport

CONSOMMATION D'ÉNERGIE



■ Agriculture
■ Transport : routier
■ Transport : ferroviaire

ÉMISSIONS DE GES



■ Résidentiel
■ Tertiaire
■ Industrie
■ Déchets

DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

- EN COURS**
 - Mettre en service la **ligne de transport collectif** sur le territoire
 - Mettre en place le **versement mobilité et développer des solutions alternatives à la voiture solo**
 - Finalisation des études
- FAIT**
 - Mettre en place le **comité des partenaires des mobilités**
- EN COURS**
 - Participer à des expérimentations de **renfort de l'offre de transport en commun régional** BreizhGo sur le territoire
 - Fait pour la ligne 11 à Melesse
 - Développer le **réseau de pistes cyclables** : lancer les travaux sur les premières liaisons cyclables, suivre les études
 - 9 km de liaisons cyclables réalisées, 40 km en étude
- FAIT**
 - Renforcer le **service de location de vélo** à assistance électrique
 - Proposer des **actions de sensibilisation et promotion des mobilités douces** : « Rendez-vous solutions transports » et « Savoir rouler à vélo »
 - Actions réalisées tous les ans
- EN COURS**
 - Développer les **pôles d'échanges multimodaux** et les **aires de covoiturages**
 - 4 PEM réalisées, en projet ou en étude
- À VENIR**
 - Travailler à développer les **mobilités partagées**



Andouillé-Neuille
Aubigné Feins Gahard
Guipel Langouët La
Mézière Melesse
Montreuil-le-Gast
Montreuil-sur-Ille
Mouazé
Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille
Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille
Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne
Vieux-Vy-sur-Couesnon
Vignoc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIÈGE

1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87
Mail contact@valdille-aubigne.fr

